



ACTES DES

4^{èmes} RENDEZ-VOUS DE LA CULTURE



*Journée de rencontre des acteurs culturels
du 7 février 2019*

Nous nous étions fixés l'ambition de créer des espaces de rencontres, d'échanges et de débats entre acteurs de la culture du Grand Paris Seine & Oise. Ces Rendez-vous, sont l'expression même de cette volonté d'ancrer le partenariat avec l'ensemble du territoire.

Cette 4^{ème} édition fut l'objet de nombreux échanges sur des problématiques centrales du Projet culturel de territoire porté par la Communauté urbaine. A l'aune de sa rédaction définitive, il était essentiel de partager ses futures orientations et d'ouvrir les perspectives de sa mise en œuvre.

Trois thématiques centrales ont donc été questionnées et débattues en présence d'experts ou d'acteurs culturels franciliens. Ces témoignages ont permis des retours d'expériences enrichissants qui auront nourris les séances de travail sur les projections d'actions.

Ces propositions de projets ont pour parties été intégrées aux 100 chantiers qui constituent aujourd'hui le Projet culturel de territoire.

De plus, convaincue que la mise en œuvre du Grand Pari culturel doit se penser de manière concertée avec l'ensemble des acteurs, la Communauté urbaine, sur la demande des acteurs pérennisera ces temps d'échanges et de coopérations en les programmant deux fois par an.

TR1

Les usages possibles de l'art dans les espaces publics

TR2

Les défis de l'éducation artistique et culturelle pour tous

TR3

La mutualisation : l'avenir du redéveloppement culturel ?

Les usages possibles de l'art dans les espaces publics

Animée par Nathalie Cixous, Directrice artistique du Festival des arts du cirque et de la rue Cergy Soit ! & Pascal Lebrun-Cordier, professeur associé à l'École des Arts de la Sorbonne, créateur et dirigeant depuis 15 ans du Master Projets culturels dans l'espace public.

Pour ouvrir sur la problématique, Pascal Lebrun-Cordier propose une définition de l'art dans l'espace public en différenciant l'art « dans » l'espace public qui n'a pas de lien particulier avec le lieu et l'art « de » l'espace public qui est en lien étroit avec le lieu ; on parle alors d'art in situ, art contextuel.

Pour témoigner des expériences menées sur d'autres territoires, Nathalie Cixous et Pascal Lebrun-Cordier exposent les trois objectifs de développement de projets culturels au sein de l'Espace public :

Mettre en récit(s) un territoire pour Révéler et Aiguiser des Singularités

Les intervenants ont chacun présenté des projets qui se sont déroulés au sein de l'espace public et qui mettaient particulièrement en récit un territoire. Pascal Lebrun-Cordier abordait cette question dans un objectif de révéler et d'aiguiser les singularités d'un lieu. Quant à Nathalie Cixous, elle a abordé l'impact du Festival Cergy Soit ! au sein de son territoire.

En effet, la création artistique contextualisée ou située représente l'art qui a un lien avec son lieu ; **ce sont des œuvres à la fois ancrées et « encrées » dans un contexte, qu'il soit naturel, urbain, humain.** Cela fait maintenant une cinquantaine d'années, rappelait Pascal Lebrun-Cordier, que tout un pan de la création artistique dans le champ des arts visuels comme des arts vivants, se revendique ainsi « in situ » : soit créer pour un lieu et en dialogue avec ce lieu. On parle alors **d'art contextuel, d'art in situ ou de création**, on trouve ces démarches dans le champ du « land art », de l'art urbain, du théâtre de rue, du théâtre de paysage, de la danse, de la musique, de la performance relationnelle, des créations participatives, des arts numériques, de la sculpture, de l'installation ...

Pascal Lebrun-Cordier et Nathalie Cixous ont utilisé de nombreux exemples illustrant cette démarche :

- *La Compagnie Le PHUN mettant en scène, à travers sa création intitulée « Les Pheillus »¹ des personnages constitués de feuilles dont l'apparition est soudaine et éphémère au sein de paysages existants ;*

- *Dans le cadre du Festival Cergy Soit !, l'édition 2018 a programmé deux compagnies² qui ont investi le Centre Commercial de la Ville surprenant les habitants en « leur faisant redécouvrir et voir le centre commercial d'une tout autre façon »³;*

Pour illustrer plus encore son propos, Pascal Lebrun-Cordier présentait le projet ZAT⁴ – Zones Artistiques Temporaires à Montpellier. Cette manifestation en espace public qu'il a créée avec la ville de Montpellier et dirigée pendant cinq ans avait pour objectif de mettre en récit(s) la ville quartier par quartier au travers d'une programmation pluridisciplinaire et contextuelle, prenant pour appui un thème révélateur d'une singularité territoriale.

Ces exemples démontrent comment il est possible, grâce à l'art au sein de l'espace public, de **mettre en récit et révéler la singularité d'un lieu, d'un territoire.**

¹ Les Pheillus, Compagnie Le Phun, <http://www.lephun.net/spectacle/les-pheillus/>

² La Compagnie Les lézards Bleus, La Compagnie Didier Théron

³ Reportage vidéo du Centre Commercial les 3 fontaines : <https://www.facebook.com/CentreCommercial.3Fontaines/videos/cergy-soit-2018-aux-3-fontaines/298224204345342/>

⁴ <https://zat.montpellier.fr/>

Développer des imaginaires communs et amplifier la capacité à agir des personnes

Grâce à la création en espace public in situ, il est également possible de développer des imaginaires communs : en prenant part, en apportant une part ou encore en recevant une part du projet artistique développé.

En partant d'un problème, d'une question qui se pose particulièrement sur le territoire, il va être possible de permettre aux personnes d'agir sur

une création in situ, de prendre part dans sa construction, son développement.

L'art dans l'espace public peut alors toucher et concerner les spectateurs autour d'une problématique sociétale, poser question et offrir la possibilité de prendre part à la création en s'exprimant et en intégrant l'œuvre.

Impliquer artistes et habitants dans la fabrique urbaine et la transformation des paysages

Pascal Lebrun-Cordier évoque la possibilité d'inscrire la **création artistique en espace public dans la fabrique urbaine**, les transformations des paysages qui en découlent.

Ainsi, cette création particulière peut s'inscrire à différents moments de grands projets d'urbanisme menés sur le territoire⁵ :

- 1 – le temps des études
- 2 – le temps de la concertation
- 3 – le temps de l'accompagnement
- 4 – le temps de la conception
- 5 – le temps du chantier
- 6 – le temps de la livraison

Nathalie Cixous rappelle que l'art dans l'espace public permet de créer des liens, de partager des souvenirs devenant un véritable lieu d'échanges.

Au travers de cette présentation, il a été abordé comment l'art peut s'inscrire au sein des espaces publics. Ainsi, il a été démontré trois usages forts permettant tant de mettre en récit le territoire, de développer des imaginaires communs intégrant les habitants que d'impliquer dans la transformation de l'espace urbain les artistes et les habitants, rendant plus accessible les espaces partagés et permettant de mieux les appréhender.

Plusieurs enjeux apparaissent quant à l'inscription de l'art au sein des espaces publics : mixité sociale, lieu de partage, de connaissance et d'échange, l'accès à la culture pour tous, citoyenneté ...

⁵ Sur le territoire de l'EPT Plaine Commune, dans le cadre du TTc – Territoire de la Culture et de la Création, cinq projets ont été mis en œuvre ces deux dernières années pour accompagner des projets urbains. CF. Projet Villes In Vivo, 2018 : « jardiner la ville et l'urbanité » : <https://www.facebook.com/vertigo.invivo/videos/310826391955026> et <https://midionze.com/2017/05/02/colococo-reinventent-deux-grandes-places-parisiennes/>



Les participants de cette table ronde ont alors pu soulever des questions d'ordre pratique et organisationnel quant à la mise en œuvre de projets artistiques au sein de l'espace public.

Ainsi, la question du choix des artistes et de l'adaptation au projet de territoire a été amenée. Nathalie Cixous parle alors du temps du repérage assez long pour choisir sa programmation à intégrer à ce type d'événement et à la construction du projet.

Sont également soulevées les problématiques et les difficultés pouvant être engagées par un tel projet. Travailler au sein de l'espace public nécessite de connecter plusieurs services en lien avec les espaces (voirie, autorisation d'utilisation de la voie publique ...). Il est alors question de savoir, pour les participants à cette table ronde, si cela ne peut pas être un frein à la mise en œuvre d'un tel projet. Pour Nathalie Cixous, il s'avère que la connexion avec les autres services est souvent plus facile que l'on imagine et permet d'enrichir davantage le projet en impliquant l'ensemble des paramètres de ce dernier.

Les moyens à mettre en place sont questionnés par les participants ; le climat, les moyens techniques nécessaires (électricité, eau ...). Nathalie Cixous et Pascal Lebrun-Cordier confirment qu'en fonction du projet développé, il est parfois plus complexe techniquement de permettre sa réalisation, mais que l'enjeu en vaut la chandelle.



TABLE RONDE // LES USAGES POSSIBLES DE L'ART DANS LES ESPACES PUBLICS

Intervenants // Pascal Lebrun-Cordier, directeur artistique e l'agence Vertigo in Vivo, Président du réseau Villes in Vivo professeur associé à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directeur du Master Projets culturels dans l'espace public et Nathalie Cixous, directrice artistique du Festival Cergy, Soit !

C'est 24 acteurs culturels du territoire qui ont pu participer à cette table ronde témoignant de projets mis en œuvre au sein de l'Espace Public : formes, contenus, perspectives d'action, mutualisation des services et des domaines artistiques. Mais surtout comment inscrire et coopérer pour mener des projets au sein de l'espace public sur le territoire ?



Les défis de l'éducation artistique et culturelle pour tous

Animée par Barbara Moreillon, Conseillère technique action culturelle et éducative à la DSDEN (Direction Académique de l'Education Nationale) du Val d'Oise & Romain Eychenne Coordinateur ressource au sein de l'Association La Source⁶, secteur Grand Paris

La table-ronde permettra de mettre d'échanger sur les pratiques actuelles, au sein des établissements scolaires mais également des associations socio-éducatives, de traiter des freins rencontrés et d'étudier les exemples pour les dépasser.

Au préalable, les deux intervenants souhaitent connaître les besoins des acteurs culturels du territoire.

Le rôle des référents éducation artistique à l'éducation nationale

Barbara Moreillon présente l'Education Nationale et son fonctionnement afin que les acteurs culturels, présents, sachent quelles personnes-relais, ils peuvent contacter.

Dans le premier degré, les personnes à contacter sont les conseillers pédagogiques de circonscriptions : généraliste, EPS, arts plastiques, éducation musicale, numérique. Le territoire GPS&O est composé de 11 circonscriptions scolaires⁷. Les conseillers pédagogiques peuvent transmettre les projets aux directeurs et enseignants susceptibles d'être intéressés.

Dans le second degré

- **La Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC)** : depuis 2 ans la DAAC réfléchit à la manière de créer du lien entre les structures culturelles, enseignants et enseignants qui portent des projets culturels. Il n'existe pas de conseillers pédagogiques, comme dans le 1er degré, car il y a des enseignants spécialisés. Cependant des conseillers spécialisés sont

présents pour aider, proposer et accompagner les démarches culturelles des enseignants. Il y a des conseillers en danse, design, cinéma, littérature, spectacle vivant, architecture, patrimoine, art du goût

- **Les référents culture** les personnes à contacter sont les professeurs-documentalistes ou référents culture. Depuis deux ans, chaque collège et lycée dispose d'un référent culture, qui est professeur et en plus est volontaire dans cette mission. Cependant, la personne à contacter en priorité est la référente culture du territoire GPS&O⁸. Ces réseaux ne sont pas descendants, mais horizontaux. Au fur et à mesure, les réseaux se mettent en place. Le lien entre ces différentes personnes permette de mutualiser l'EAC et de la rendre plus concrète sur le terrain.

La plateforme de recensement des projets culturels de l'Académie de Versailles

L'Académie de Versailles a créé un outil numérique destiné à favoriser l'atteinte de l'objectif fixé par le gouvernement de 100% d'élèves concernés par l'éducation artistique et culturelle. Expérimentée et mise en œuvre dans l'académie de Versailles, cette application sera étendue à l'ensemble du territoire national à l'horizon 2019-2020.

ADAGE (Application Dédiée À la Généralisation de l'Éducation artistique et culturelle) est une plateforme numérique qui sera accessible à toutes les communautés éducatives des écoles, collèges et lycées par Intranet.

⁶ Association d'intérêt général à vocation sociale et éducative par l'expression artistique, à destination des enfants et des jeunes en difficulté, ainsi que leurs familles

⁷ Aubergenville, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Conflans-Sainte-Honorine, Les Mureaux, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Jolie II, Mantes-la-Ville, Meulan-en-Yvelines, Poissy & Rosny-sur-Seine

⁸ Il s'agit de Céline Guillaumet celine.guillaumet@ac-versailles.fr (professeur arts plastiques, collège Flora Tristan à Carrières-sous-Poissy).

Cet outil est mis à la disposition des enseignants porteurs de projets jusqu'aux instances de pilotage locales ou académiques, en passant par les directeurs d'écoles, les chefs d'établissement et les professeurs référents culture. Les acteurs culturels de l'EAC n'y ont pas accès mais y sont référencés.

Cet outil numérique a été conçu en vue de trois fonctions distinctes et complémentaires :

- Une base de données permettant aux usagers d'avoir accès à des ressources EAC : textes officiels, dispositifs, outils méthodologiques, mais également à des contacts avec les structures culturelles grâce à un outil de recherche multicritères ;
- Une plateforme de support technique, guichet unique permettant le renseignement et la gestion des principaux appels à projets académiques relevant de l'éducation artistique et culturelle ;
- Un outil de recensement du volet culturel du projet d'école ou d'établissement ainsi que des principales actions qui le composent.

Une approche géolocalisée et multicritères donnera une vision à la fois synthétique et précise des dispositifs et des projets en cours dans l'ensemble de l'académie.

L'objectif est de faire rentrer progressivement les enseignants dans une pédagogie de projet et pas de la consommation artistique, de développer les partenariats et rendre les actions plus visibles.

L'aide financière dans le cadre des Projets Artistiques et Culturels en Territoire Éducatif (PACTE)

Ce dispositif s'inscrit dans le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève qui vise un égal accès pour tous aux arts et à la culture. Il est mené par les établissements scolaires en partenariat avec des structures du territoire. Les projets validés en commission début octobre se voient financé(es) tout ou partie des interventions d'artistes ou de professionnels auprès des élèves. Le reste des coûts du projet doit être pris en charge par l'établissement scolaire et / ou trouver d'autres financements (à l'échelle des communes, des communautés d'agglomération, du département, de la région notamment.)

La problématique des déplacements sur le territoire

Ce territoire est compliqué car immense (73 communes).

Les établissements scolaires ou acteurs du hors scolaire (accueils de loisirs, maisons de quartiers, maisons des jeunes ...) ont des habitudes culturelles régulières au sein de leurs communes (cinémas, bibliothèques) voire dans les communes environnantes (théâtre, salles de spectacles ...). La problématique reste le déplacement de ces groupes. Les équipements culturels ne sont pas tous proches d'une gare ou d'un bus. Ainsi, la sortie de groupe augmente considérablement avec la prise en charge d'un bus.

Il est ainsi parfois plus facile d'avoir un projet sur Paris et y aller en transport que d'aller sur le territoire.



Le temps des projets culturels

Tristan Clédat, Directeur du Conservatoire Communal de Poissy évoque la réduction du temps des projets culturels. Une harmonisation des projets sur un volume horaire de 10 à 14h est quasi systématique. Les projets sont trop courts. Alors que l'éducation artistique prend du temps, une sensibilisation ; un apprentissage et la découverte nécessitent du temps. Cependant l'objectif des partenaires financiers est encore le nombre de participants touché.

Fanny Mahé, médiatrice culturelle au Théâtre de la Nacelle sur la nécessité d'avoir du temps pour ces projets afin de les développer. Mais également de sensibiliser les enseignants ou encadrants sur cet aspect En effet les enseignants ont peur que la construction du projet EAC, la mise en place et le bilan leur prenne un volume horaire conséquent.

Marie Blicq, conseillère éducation artistique et culturelle à la DSDEN des Yvelines leur répond que des formations sont dispensées aux enseignants et ils y sont sensibilisés.

Témoignages

L'intérêt d'un projet EAC

Laurent Vergnaud, Directeur du Collectif 12 de Mantes-la-Jolie évoque la difficulté d'intéresser et mobiliser les équipes pédagogiques.

Romain Eychenne, rebondit sur cette réflexion en précisant qu'il est préférable que le projet culturel réalisé soit partagé par l'établissement et une équipe pédagogique afin d'avoir plus de rayonnement. Lorsque l'on crée un projet, on se rencontre avant tout.

Aujourd'hui les grandes structures comme le Musée d'Orsay viennent sur le territoire avec des projets "clef en main" ou avec peu de co-constructions. Hors les moyens mis à disposition de ces établissements sont plus conséquents que les moyens pour les projets portés par les acteurs locaux ;

L'Education Nationale devrait aider à la mise en place de projets en dehors des heures scolaires ;

La co-construction des projets EAC entre équipe éducative, acteurs et partenaires culturels est essentiel à la bonne constitution d'un projet : réflexion, mise en place, ateliers / spectacle, bilans.

Comment toucher les ados

Emmanuel Deslandes, directeur des études du CRD Conservatoire à Rayonnement Départemental de Mantes la Jolie soulève la question des adolescents et de l'utilisation des écrans / téléphone portable. Comment faire pour toucher les adolescents ? Comment faire pour les sortir des écrans ?

Il s'agit d'un effet de société, il faut pouvoir appréhender cet objet pour l'inclure dans les projets comme un outil de projet culturel, un moyen de développer d'autres aspects. Il faut accepter cette utilisation. Ne pas lutter contre le système. Penser à des projets tels que : Pocket film par exemple.



26 acteurs culturels du territoire (équipements culturels, associatifs, compagnies, collectivités territoriales) ont pu échanger autour des défis de l'éducation artistique et culturelle

Réflexion d'un partenaire culturel sur les projets à destination des ados : "Comment faire pour faire sortir les ados de leurs écrans?"

Nécessité de comprendre le fonctionnement de l'éducation nationale et la différence d'interlocuteurs entre 1er degré et 2nd degré

Besoin d'une réflexion autour des transports, des moyens de déplacement entre les structures et les équipements culturels
Les finances et les transports conditionnent la réussite des projets

"L'éducation artistique nécessite un grand nombre d'heures d'ateliers et pas le temps imparti aujourd'hui" (12h en moyenne)



Un projet réussi est un projet co-construit, en concertation et mutualisé avec tous les acteurs : artistes, collectivités, éducation nationale, social ...

LES ATTENTES CONCRÈTES

- Annuaire acteurs culturels du territoire GPSEO
- Annuaire des dispositifs EAC et du calendrier d'appel à candidature
- Annuaire des équipements culturels qui peuvent accueillir des ateliers artistiques

La mutualisation : l'avenir du redéveloppement culturel ?

Animée par Claire Paris-Messler, Directrice Générale Adjointe Attractivité et Service à la Population, Isabelle Landry-Quinette, cheffe de projet culturel - Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise

Ce territoire est compliqué car immense (73 communes), sans grande ville centrale. La moyenne d'âge est la deuxième plus jeune de France (29,1% -20 ans). La consommation culturelle est réalisée principalement par les 55-65 ans qui achètent de la culture pour leurs enfants ou petit-enfants.

La GPS&O n'a pas la « compétence culture » mais la gestion de ses équipements communautaires : sept structures et une mission.

Dans le cadre de son projet culturel de territoire, elle a été amenée à repenser les projets de ces établissements pour servir un projet global et donner une place forte à la culture sur ce territoire. Les lieux ne sont plus enclavés dans leur fonction

première, mais deviennent des lieux mutualisés et pluridisciplinaires.

La volonté de la Communauté urbaine est de s'appuyer sur le développement des réseaux avec comme enjeu majeur que les structures soient des locomotives / laboratoires pour le développement culturel du territoire.

L'objectif global poursuivi est de devenir un territoire d'expérimentation grâce à la culture et au tourisme tout en travaillant auprès des communes motivées pour la mutualisation des moyens (exemple le projet « Un mur, Une œuvre). Mais ce projet global ne peut se réaliser qu'en concertation avec les techniciens opérationnels de chaque structure.

À l'heure où les financements publics se font de plus en plus rares ou se recentrent plus fortement sur des ambitions de développement de projet, nombreuses sont les structures qui se trouvent confronter à la nécessité de réfléchir à de nouveaux modes de fonctionnement. Même si la coopération ou les « collectifs culturels » ont toujours existé surtout dans le domaine culturel, il n'en demeure pas moins que depuis les années 2000, nous percevons une réelle tendance de développement de nouveau mode de faire ensemble.

Dès 2014, **Marie Deniau** est mandatée par le Ministère de la culture pour étudier cette nouvelle tendance à la mutualisation. Son rapport fait état de cette tendance actuelle.

« Dans le secteur culturel, comme dans d'autres domaines d'activité, les pratiques de mise en commun des moyens et des projets tendent à se propager. Reflets du faisceau de mutations économiques et sociales contemporaines, ces démarches de type mutualiste ou coopératif semblent répondre à des enjeux aussi divers que la survie des structures, la création d'emploi et la sécurisation des parcours personnels, la maîtrise des dépenses, l'aménagement des territoires, l'amélioration des services, l'évolution des modes de production, de distribution et d'appropriation des biens et des services culturels, la diversité artistique et culturelle, voire la transformation de nos sociétés. » ¹

Cependant, il est nécessaire de lever le distinguo entre coopération qui sous-entend un souhait de travailler ensemble, de partage de valeurs communes, de faire sens commun et la mutualisation qui pourrait se prévaloir d'être une réponse aux difficultés rencontrées notamment financières de plus en plus souvent par les structures.

Au-delà d'un sentiment d'obligation, la mutualisation comme la coopération peuvent être perçues comme des forces.

Plus qu'une volonté de faire ensemble, c'est une véritable nouvelle démarche qui se met en œuvre repensant également le modèle économique des structures culturelles mais pas seulement. C'est donc bien aujourd'hui le fait de se saisir de sa capacité à faire autrement qui est en jeu.

« La mutualisation est la mise en commun d'outils (locaux, moyens matériels, etc.) ou de méthodes (compétences professionnelles, etc.) entre plusieurs structures. La coopération sur un projet est le travail commun de plusieurs structures, qui n'auraient pas mené le projet seules, notamment du fait de sa taille importante et des ressources humaines et financières nécessaires. »

Alors que peut-on mutualiser ?

Les moyens humains, les moyens matériels / immatériels (les compétences), les lieux...

À travers trois exemples, il est proposé d'entrevoir les possibilités offertes par la mutualisation et la coopération.

Archéomed

Lieu de partage et de mutualisation dédié aux métiers de la culture et des patrimoines, Archeomed® regroupe sur un même site 22 entreprises aux compétences complémentaires (restauration, conservation, valorisation du patrimoine et de la culture) dans un objectif de développement d'activité, de coopération et de mutualisation.

Archeomed® offre des espaces de travail privatifs et partagés, favorise les coopérations et projets collaboratifs entre entreprises, et propose des services et outils mutualisés aux acteurs de ces filières.

Aux côtés du Pôle Culture & Patrimoines, Archeomed® a pour objectif de renforcer le développement et le rayonnement des filières et du territoire régional.

La coopérative De rue et de Cirque (2r2c)

Née au début des années 2000, 2r2c est une coopérative de diffusion artistique pour les arts du cirque, de la rue et de la ville à Paris et en Ile de France. C'est une structure de diffusion qui a pour mission de rassembler des compagnies. Structure permanente et spécialisée elle s'est constituée sous la forme d'une coopérative pour affirmer une économie plus solidaire. Depuis 2010, la coopérative De Rue et De Cirque est une

scène conventionnée arts de la rue et cirque pour l'accompagnement de la création.

La SCIC (société coopérative d'intérêt collective) exerce son activité dans le domaine de l'économie marchande mais se distingue d'une société commerciale classique par ses fins d'utilité sociale. C'est une forme juridique qui implique le pluri-partenariat. Toute personne

physique ou morale de droit privé ou de droit public qui contribue à l'activité de la coopérative peut en devenir sociétaire. 2r2c doit être un outil partagé.

Aujourd'hui, elle regroupe 62 sociétaires allant de compagnies à des structures culturelles en passant par des écoles ou des personnalités du monde du spectacle.

Leurs champs d'intervention :

- Favoriser la circulation des spectacles dans l'espace public parisien et francilien rendu possible par les partenariats développés avec d'autres structures culturelles ou organismes qui la soutiennent ;
- Soutenir la création par la diffusion des œuvres, la mise en place de résidences de création et l'accompagnement logistique et/ou financier.

Place de la culture

Claire Ruszniewski et Pauline Gouzenne forment « Les filles sur le pont », une SARL qui crée des outils afin de concevoir et mettre en œuvre des actions pour le grand public, une entreprise ou une institution. Elles sont spécialisées dans les événements dans l'espace public, programmation de lieux, sélection de sorties culturelles, action de communication... L'objectif est de susciter l'envie de sortir, éveille la curiosité, facilite la rencontre et l'épanouissement individuel.

Chaque année, elles créent un événement culturel hybride « Culture au quai » à Paris qui regroupe en grande partie des acteurs culturels franciliens. C'est le rendez-vous incontournable de la rentrée pour découvrir en un week-end la saison culturelle de façon vivante, conviviale et gratuite.

Au fur et à mesure, elles souhaitent concentrer leur manifestation vers des publics empêchés et créer un pont avec le champ social.

Fort du constat d'une méconnaissance entre les acteurs de la culture et du champs social mais aussi de l'inexistence d'outils pouvant faire l'interface entre eux, elles créent en juin 2018, le premier site de rencontre entre acteurs culturels et structures sociales, PLACE DE LA CULTURE. Cette plateforme cherche à répondre aux attentes de chaque catégorie de professionnels pour valoriser l'importance de la culture en tant

Elle développe également un champ de mutualisation de moyens tels que du prêt et échange de matériel entre les sociétaires de la coopérative, mise en place de newsletters, d'e-mailings et de listes de diffusion. L'édition de la gazette de 2r2c : annonce de dates de tournée, présentation des sociétaires et de leurs actualités. L'organisation et le montage en commun de spectacles en tournée ou d'événements culturels et festifs.

À plus long terme, la réalisation d'un véritable outil de mutualisation des moyens techniques : l'achat d'équipement et mise à disposition de matériel.

L'ouverture d'un lieu, refuge et quartier général-avec hébergement des artistes, salles de réunion et de bureaux, espace d'accueil et de rencontres...

qu'outil d'accompagnement social et d'inclusion. Ainsi, PLACE DE LA CULTURE tend à favoriser les actions culturelles (sorties, pratique artistique, ...) pour les bénéficiaires d'actions sociales, en associant des acteurs culturels de proximité, des lieux de diffusion ou des artistes de toute discipline.

Elles ancrent leur méthodologie dans une démarche de co-construction. En juin 2018, elles mettent en ligne la première version du site. C'est ensuite avec la centaine d'acteurs du site qu'elles coconstruiront la seconde version afin de proposer un outil au plus près de leurs besoins.

Si certains ont fait le pari d'une mise en commun de leur force, nous constatons que la plupart des structurations finissent par obtenir une visibilité auprès des puissances publiques. Mutualiser des compétences, des forces sert aussi à se reposer sur les compétences de chacun et de se donner l'opportunité de pouvoir embrasser l'ensemble des facettes d'un même projet et permettre l'innovation et l'expérimentation de nouvelles formes.

En conclusion de ces exemples, c'est d'une part la nécessité de faire reposer sur un système de gouvernance approprié et solide et d'autre part de s'engager dans un processus solidaire qui n'est pas sans rappeler les fondements de l'Économie Sociale et Solidaire.



Notre territoire et la mutualisation

Sur notre territoire diverses initiatives existent ou sont en création.

Le nouveau réseau des 400 coups spécialisé sur le spectacle vivant jeune public prend de l'ampleur. Le réseau est un instrument. Il convient que les acteurs se l'approprient pour continuer à le construire.

La constitution d'une plateforme d'accompagnement et mise en commun des moyens pour l'ensemble des structures du territoire est à l'étude.

Le réseau de lecture publique (actions culturelles liées à la lecture publique) constitue la pierre angulaire de l'aspect professionnel de ce réseau. Il est l'organe de mutualisation des compétences des différentes communes, associations locales, associations nationales.

Cependant, il y a nécessité à poser une temporalité. Les professionnels doivent avoir le temps de réfléchir et de pouvoir montrer des avancés mesurables et montrables, notamment aux élus (pas seulement sur l'aspect financier). Il n'est pas question non plus de ne pas prendre en considération les actions réalisées par le passé mais sans pour autant mettre de côté les évolutions d'aujourd'hui.

Une mutualisation pour croiser les publics ?

Certaines zones du territoire de la Communauté urbaine sont des déserts culturels, alors comment créer le déplacement des publics ?

Il peut être envisagé de réfléchir la mutualisation en lien avec le volet social. La culture ne peut pas constituer la seule réponse aux problématiques sociales. Elle peut également développer une réponse sur l'innovation, la recherche etc.

Il existe des débuts de mutualisation dans sa commune : regroupement de la vie associative, sport, culture et affaires sociales dans sa collectivité. Aujourd'hui, il est essentiel de sortir des schémas archaïques de cloisonnement des différents chantiers alors que la mutualisation serait plus efficace. Il y a effectivement une réalité économique à prendre en considération. Cependant, il faut dépasser cet aspect car même si les moyens ne sont pas un détail il est primordial de parler de projet mutuel, pour y mettre du sens et pour répondre aux attentes culturelles de nos populations (diversifiée par l'âge, l'origine, histoire etc.). Il y a un constat d'échec à prendre en considération sur les efforts portés à la diversification du public accueilli dans la salle de spectacle ou sur certains équipements. Il y aurait là une opportunité à travailler ce point de mutualisation pour favoriser le croisement des publics.

Olivier Van der Woerd, Directeur des affaires culturelles de Mantes-la-Ville

Le public n'a pas forcément d'attente. La présence artistique sur le territoire est importante. Les compagnies accueillies vont aussi être nourries de leur rencontre avec les habitants, parfois dans des cadres à inventer (ex : projet l'escale). La rencontre avec l'artiste et du geste artistique va aussi susciter de l'intérêt et créer des attentes.

Hubert Mercier, Co-directeur du Collectif 12

Les financements

La question des moyens financiers reste une des préoccupations du secteur associatif. Nombre d'acteurs se trouvent confrontés aux problématiques de trésorerie et de budget pour fonctionner et notamment des votes des subventions des collectivités qui interviennent en milieu d'année.

Claire Paris-Messler, DGA Attractivité et Service à la population

Si un projet fonctionne en terme de mutualisation (équilibre géographique, diversification des publics) et qu'il est pertinent, il est possible que les financements se débloquent. La



collectivité a conscience qu'il faut aussi se donner les moyens d'expérimenter et donc de laisser le temps. C'est pour cela qu'à terme des dispositifs de conventionnement sur trois ans seront possibles.

Le portage de projet mutualisé ou en coopération

Le dialogue entre les acteurs fait émerger la question des rythmes des saisons culturelles.

En effet, les rythmes de bouclage de saison divergent entre certains programmeurs. De plus, l'offre du territoire montre des déficits sur des périodes telles que les vacances scolaires, ou a contrario des chevauchements de propositions. La Communauté urbaine pourrait favoriser une démarche collaborative pour la constitution des calendriers de programmation.

Mais la mutualisation engendre des questionnements - Comment les structures peuvent se sentir investies sans que le projet ne se déroule dans sa structure ? Quelles sont les valeurs ajoutées indispensables pour s'impliquer dans un projet / les obstacles ?

Témoignages

Romain Dieras du Parc aux étoiles

Notre équipement œuvre au maillage du territoire par le prisme de la culture scientifique. L'équipe travaille actuellement à la création d'une coopération entre les acteurs de la lecture publique pour créer un réseau des sciences publiques sur le territoire. Il y a autour de ce projet « peluchologie⁹ » une mutualisation des moyens (stock de peluches etc.), formations etc. avec d'autres acteurs.

Dans le sens de Barge

Ce nouveau centre culturel flottant parcourt la Seine entre Paris et Le Havre. Ce projet repose sur un principe de résidence d'artistes et chercheurs sur le bateau. Il fera escale dans différentes communes du territoire et même dans les zones banches. Ce projet fonctionne lui aussi sur la mutualisation. L'idée est d'avoir du matériel embarqué qui pourrait être mise à disposition des communes.

Vincent Gaugain, Directeur du Centre de la Danse Pierre Doussaint

La démarche mise en place lors de la biennale « Sur quel pied danser ? ». Ce projet est à l'origine une valorisation des actions du territoire dans le champ de la danse. Basé sur le volontariat et après appel à candidature, l'objectif était de valoriser toutes les initiatives portées par les acteurs associatifs, communes, écoles qui souhaitaient proposer une action lors de cette biennale. Le rôle de la Communauté urbaine sur ce projet était d'impulser, fédérer et valoriser les initiatives et une prise en charge de la communication en valeur ajoutée.

Sébastien Campos, Directeur du Château Éphémère

Les structures ont peu de moyens pour le développement de cette mutualisation des ressources et des outils (plannings, stocks etc). Un système de ressource est un concept qui serait intéressant à étudier à terme.

L'avis partagé démontre que le milieu associatif est déjà habitué à la mutualisation (du matériel, des savoir-faire, du conseil etc.).

Pour améliorer la mutualisation il faudrait avoir plus d'espaces de rencontres.

Prendre le temps pour que les acteurs de terrain se connaissent et fassent confiance à la Communauté urbaine afin d'améliorer cette mutualisation et ainsi participer au redéveloppement culturel de l'ensemble du territoire.

⁹ A travers la peluchologie (ie. la « science » qui étudie la peluche), le Service Culture Scientifique de l'université de Montpellier propose de sensibiliser petits et grands à la classification du vivant. A l'exception près que l'objet d'étude n'est pas le vivant, mais la peluche !



TABLE RONDE // LA MUTUALISATION : VERS UN REDÉVELOPPEMENT CULTUREL ?

Intervenants // Claire Paris-Messler, DGA Attractivité et Service à la population et Isabelle Landry-Quinette, cheffe de projet culture

À l'heure où les financements publics se font de plus en plus rares, nombreuses sont les structures qui se trouvent confronter à la nécessité de réfléchir à de nouveaux modes de fonctionnement dont une des réponses peut être la mutualisation.

Le milieu associatif est déjà habitué à la mutualisation (du matériel, des savoir-faire, du conseil etc). Pour améliorer la mutualisation il faudrait avoir plus d'espace de rencontres

Se départir des schémas archaïques de cloisonnement des différents chantiers

Les moyens ne sont pas un détail, mais il est primordial de parler de projet mutuel, pour y mettre du sens et pour répondre aux attentes culturelles de nos populations

La volonté de la communauté urbaine est de s'appuyer sur le développement des réseaux avec comme enjeu majeur que les structures soient des locomotives / laboratoires pour le développement culturel du territoire



Nécessité de faire un état des lieux de la mutualisation historique déjà existante et de la valoriser

LES ATTENTES CONCRÈTES

- Partage de l'état des lieux culturel
- Annuaire électronique des opérateurs culturels du territoire
- L'inscription pérenne de temps de rencontres



WK1

Pourquoi créer des projets dans l'espace public ?

WK2

Quels sont les ingrédients indispensables pour un projet itinérant ?

WK3

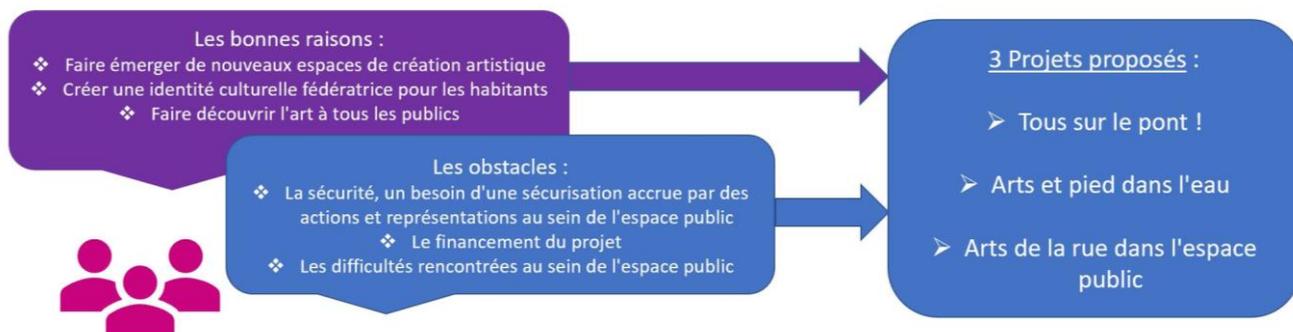
Que sera l'Éducation Artistique et Culturelle de demain ?

WK4

Quels obstacles à la mutualisation ? Quels effets de la mutualisation ?

Pourquoi créer des projets dans l'espace public ?

Trois groupes ont pu travailler au sein de cet atelier de travail à une proposition d'action artistique concrète au sein de l'espace public, après avoir définies les bonnes raisons, mais aussi les obstacles.



Arts de la rue dans l'espace public

Idée positive : faire découvrir l'art à tous les publics

Obstacle : la sécurité avec besoin d'une sécurisation accrue pour des actions et représentations au sein de l'espace public

Programmation estivale dans l'espace public autour des arts de la rue sur un territoire communal en bord de Seine. Cette programmation investit différents sites et quartiers, cœurs de ville et berges de Seine tous les week-ends du mois de juillet.

Un choix de programmation participatif, donné en amont aux habitants pour qu'ils puissent exprimer leurs envies et qu'ils puissent être impliqués dans le projet culturel de leur ville (participation : Facebook, site de la ville ...)

Plusieurs objectifs sont alors déclinés par rapport à cette action autour de la mobilité des publics :

- ✓ Amener les habitants, par l'intermédiaire d'un parcours artistique, à découvrir leur ville en les conduisant dans des quartiers et lieux qu'ils n'auraient pas pour habitude de fréquenter,
- ✓ Permettre la découverte de plusieurs démarches artistiques aux habitants,
- ✓ Offrir la possibilité aux habitants de participer à ce parcours artistique.

Ce type d'événement appelle à sécuriser les publics et les lieux. Ce travail avec les services municipaux dédiés va prendre plusieurs mois pour aboutir à l'objectif escompté (demande en préfecture pour investir les lieux, actes administratifs à soumettre ...)

Tous sur le pont

(Projet présenté lors de la restitution des ateliers)

Idée positive : émergence de nouveaux espaces de création artistique

Obstacle : dysfonctionnements de l'espace public

Projet artistique et événementiel sur le pont de Meulan, point crucial et sensible du territoire, où se cristallisent des embouteillages quotidiens avec la présence d'automobilistes et de piétons nombreux.

Projet se déroulant avec une récurrence (hebdomadaire) sur une durée longue (une année)

Acteurs : artistes, publics (avec une dimension participative), associations

Transversalité dans l'organisation : Communauté urbaine, communes, services culturels, urbanisme et voirie

« Vous, qui passez tous les jours sur le pont, ouvrez les yeux et la porte ! Tous les mardis en fin de journée, vous ne verrez plus le pont de la même façon : il sera habité, transformé, animé ... par différentes performances et installations artistiques. Soyez au rendez-vous et laissez-vous surprendre ! Certains d'entre vous râleront, certains souriront, d'autres s'interrogeront ou encore participeront ! Certains d'entre vous ralentiront et d'autres avanceront... Tous ensemble, réinventons le pont de Meulan ! »

Un festival « arts et pieds dans l'eau »

Idée positive : créer une identité culturelle fédératrice pour les habitants

Obstacle : comment financer le projet

Dans l'objectif de la création d'une identité culturelle fédératrice pour les habitants de la Communauté urbaine, il est envisagé de créer un festival ayant pour dénominateur commun la Seine.

Ce festival serait proposé pendant l'été avec chaque jour une nouvelle aventure artistique sous forme de créations diverses : scène mobile sur laquelle pourrait être envisagée des performances de spectacles vivants, des manifestations festives aux bords des berges, de la lecture publique...

Un tel projet doit trouver porteurs et financeurs. Qui serait en mesure de piloter un tel festival ? La Communauté urbaine n'ayant pas la compétence culture, mais l'étendue du territoire concernée par le projet et les enjeux de chaque ville n'étant pas les mêmes, il apparaît qu'un portage commun serait adapté. Il est donc proposé la création d'une coordination participative à l'ensemble des villes souhaitant y participer. Ce projet pourrait être porté par une association qui pourrait animer l'ensemble des partenaires et aller à l'encontre des financeurs.

Quels sont les ingrédients indispensables pour un projet itinérant ?

Après avoir produit 60 raisons individuelles de mettre en place un projet d'itinérance culturelle, puis avoir identifié 5 raisons collectives, trois groupes ont travaillé sur un projet d'itinérance. Chacun a fait une proposition de projet, en montrant les obstacles, comment ils ont été surmontés, les conséquences pour le territoire et les résultats positifs qui ont été atteints.

Les 5 bonnes raisons :

- ❖ L'accessibilité de tous à la culture, rencontres avec les publics
- ❖ Le changement des habitudes et des pratiques culturelles
- ❖ La mutualisation des ressources et des acteurs, création de liens autour du projet
 - ❖ La valorisation du territoire
 - ❖ La construction et l'animation d'un réseau d'acteurs



"Dans le sens de barge", itinérance d'une péniche artistique sur la Seine.



Le "Mobiloscience" qui circule sur le territoire.

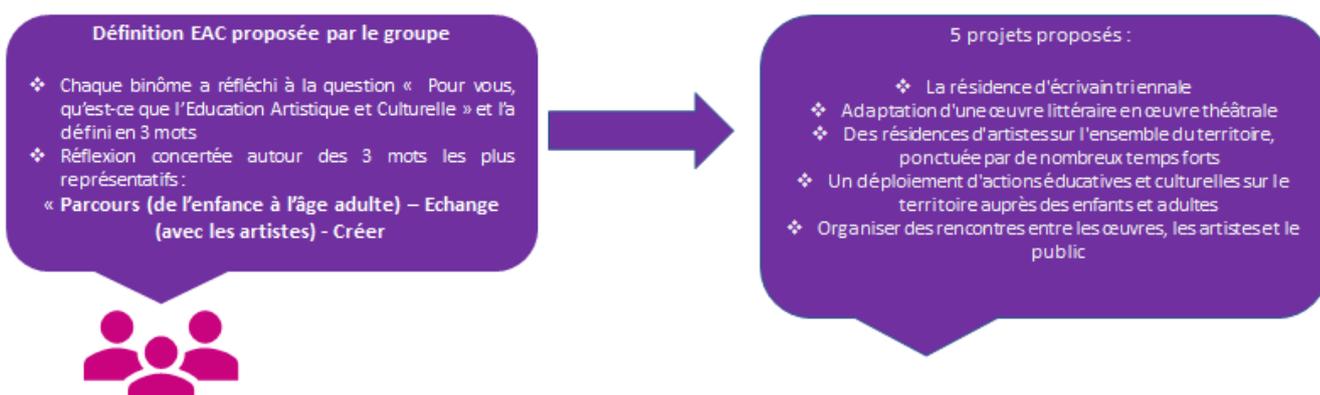


Le "Festinerance", festival itinérant des arts vivants.

Que sera l'Éducation Artistique et Culturelle de demain ?

Lors de la table ronde, nous sommes partis du constat qu'il y avait un problème de définition collective de l'Éducation Artistique et Culturelle.

C'est avec plus d'une vingtaine d'acteurs culturels que nous avons travaillé sur cette question : **Que sera l'Éducation Artistique et Culturelle de demain ?** Il a été demandé aux groupes d'imaginer les projets de demain au-delà des dispositifs existants. Chaque groupe a ainsi imaginé un projet d'éducation artistique et culturelle puis son bilan.



En 2021, nous avons mis en place un projet de résidence triennale qui répond à la définition trouvée par le groupe. En voici le bilan :

Pour quoi réaliser un projet EAC ?

L'objectif est de mettre en partage le processus artistique

Qu'ai-je précisément réalisé pendant ces 3 années ?

La création d'un spectacle mêlant amateur et professionnels de différentes générations, au sein de l'espace public. L'exemple du bassin d'aviron de Mantes-la-Jolie a été cité car c'est un lieu qui a une capacité d'accueil plus importante.

Qu'ai-je dû faire pour réaliser cela ?

Plusieurs étapes ont été nécessaires pour réaliser ce projet :

- ❑ Dans un premier temps, est organisé des temps de rencontres et échanges avec les partenaires afin de les inciter à participer ;
- ❑ Dans un second temps, la construction du budget du projet nécessite de rencontrer des financeurs potentiels, tels que des sponsors et/ou mécènes ;
- ❑ Ce qui a permis d'aboutir sur la co-construction du projet, avec les habitants (jeune public, seniors, CVS, établissements scolaires, public empêché, centre pénitencier) entre la ville de Mantes-la-Jolie et la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise.

Quels obstacles ai-je rencontré, et comment les ai-je surmontés ?

Face aux difficultés de financements (investissement des collectivités et partenaires privés), la mobilisation des partenaires et les conditions techniques du projet, il a fallu réinventer les modalités du projet pour l'adapter aux réalités du terrain. Et ainsi en priorité revoir les partenaires afin de leur réexpliquer l'intérêt du projet et inciter les publics à se mobiliser en participant avec leurs familles.

Quelles sont les conséquences de ce que j'ai réalisé pour nos structures et sur le territoire ?

Par le biais de la mutualisation des ressources et des contacts, les partenaires ont travaillé de concert avec les personnes-relais et les habitants. Les améliorations apportées au projet, ont permis de le rendre plus accessible et rayonnant sur le territoire. En mêlant les habitants, professionnels et amateurs, le projet a développé des notions vivre ensemble et mixité sociale.

Quels sont mes défis principaux pour l'année à venir ?

L'objectif est de rendre ce type de projet pérenne dans le temps, tout en conservant et développant ce lien vis-à-vis des participants afin de les rendre actifs sur des projets futurs.

Quels obstacles à la mutualisation ? Quels effets de la mutualisation ?

C'est avec près d'une vingtaine d'acteurs culturels, que nous avons travaillé sur ces deux questions : **Quels obstacles à la mutualisation ? Quels effets de la mutualisation ?** à travers l'imagination d'actions menées d'ici 2021.

En 2021, nous avons mutualisé nos moyens...
Dans l'idéal comment ai-je réussi ?



J'ai mutualisé les moyens matériels et j'ai créé un ressourcerie.



J'ai mutualisé les moyens immatériels et j'ai organisé une résidence partagée d'un auteur.



J'ai mutualisé les moyens humains, j'ai créé un bar à livre des sciences

En 2021, j'ai mutualisé les moyens matériels, j'ai créé un ressourcerie.

- ❑ Création avec partenaires publiques et privés et des financeurs ;
- ❑ Mutualisation de différents lieux de stockage et mise en communs d'outils de fonctionnement ;
- ❑ Effets positifs : soutien logistique, création d'emploi et de formation, économie pour les porteurs de projets, facilitateur de projet, développement de l'itinérance ;
- ❑ Les obstacles : surtout techniques mais surmontables par la création des bon outils organisationnels.

En 2021, j'ai mutualisé les moyens immatériels et j'ai organisé une résidence partagée d'un auteur.

- ❑ Création avec les bibliothèques, un théâtre du territoire, un auteur, l'Éducation Nationale et des acteurs privés de l'édition ;
- ❑ Création d'un blog avec une alimentation régulière par les rencontres entre l'auteur et les habitants et formation des bibliothécaires à l'outil ;
- ❑ Effets positifs : partage de compétence, économie et large diffusion de l'information, mélange des publics, rencontres des acteurs ;
- ❑ Les obstacles : méthodologie non commune, équipement informatique des bibliothèques et méconnaissance de l'outils mais surmontables par la création des bon outils organisationnels.

En 2021, j'ai mutualisé les moyens humains et j'ai créé un bar à livre sur la science.

- ❑ Création avec les bibliothèques, universitaires, professeurs, artistes, associations, établissements scolaires ;
- ❑ Désacralisation des sciences et de la bibliothèque pour faciliter l'accès aux livres et aux sciences par le biais de l'itinérance et par la création d'un lieu convivial en mixant science et littérature ;
- ❑ Effets positifs : croisement des compétences, développement des sciences citoyennes et travail sur la rencontre des publics issus de milieux différents ;
- ❑ Les obstacles : méthodologie non commune, faire travailler des personnes qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble mais surmontables par l'identification en amont des lieux qui se sont appropriés le projet et par la mise en place d'un coordinateur.



Présentation des intervenants



TR1 : Les usages possibles de l'art dans les espaces publics.

Nathalie Cixous Directrice artistique du Festival Cergy Soit ! à la ville de Cergy s'est très vite intéressée à l'art en espaces publics (plus spécifiquement dans le domaine du spectacle vivant), captivée par sa capacité à mettre en mouvement la ville, à donner une lecture nouvelle du territoire et à déployer une grande force de mobilisation des habitants, amenant ainsi un public nouveau vers des propositions artistiques et culturelles.

Elle est cheffe de projets arts de la rue et cirque à la ville de Cergy et assure depuis 2005 la direction artistique du festival des arts de la rue et du cirque « Cergy, Soit ! ».

Pascal Le Brun-Cordier est un observateur attentif et un acteur engagé de l'art en espace public depuis une vingtaine d'années. Universitaire, il a créé et dirige depuis 15 ans le Master Projets culturels dans l'espace public à Paris 1 - Ecole des Arts de la Sorbonne où il est professeur associé. Il a publié de nombreux articles sur la question. Il a créé les ZAT - Zones Artistiques Temporaires pour la Ville de Montpellier en 2010, une manifestation pluridisciplinaire et contextuelle visant à "mettre la ville en récit(s)" dont il a été le directeur artistique pendant cinq ans. Il dirige depuis 2016 l'agence Vertigo In Vivo qui réalise des études et des films, et conçoit des projets artistiques et d'urbanisme culturel notamment pour des collectivités territoriales.

Plus d'informations : <http://pascalbruncordier.tumblr.com>

TR2 : Les défis de l'éducation artistique et culturelle pour tous.

Barbara Moreillon, Conseillère technique Pôle éducatif artistique et culturel DSDEN 95.

Romain Eychenne Coordinateur La Source-Grand Paris. La Source est une association d'intérêt général à vocation sociale et éducative par l'expression artistique, à destination des enfants et des jeunes en difficulté et de leurs familles.

TR3 : La mutualisation : l'avenir du redéveloppement culturel ?

Claire Paris-Messler, Directrice Générale Adjointe Attractivité et Service à la Population, Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise.

Isabelle Landry-Quinette Directrice de la culture, Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise.